

Puy de Griot

Programme de préservation des pelouses sèches sur basalte du Forez
Révision du premier plan de gestion
Programme 2010 - 2014 en faveur de la biodiversité



Le travail d'un conservatoire d'espaces naturels

La biodiversité constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation, la santé,... Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme... Sa préservation est une préoccupation commune à tous.

Les conservatoires d'espaces naturels sont des partenaires techniques créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver ce patrimoine. Leur statut associatif et leur neutralité leur donnent la possibilité de travailler avec les hommes et les femmes qui sont des acteurs des espaces naturels et de les associer à cette démarche au travers des comités de pilotage. Pour un conservatoire, la biodiversité constitue une ressource précieuse pour le territoire, un élément d'accès à un développement durable.

Le plan de gestion qui vous est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse scientifique produite par le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN). Il détaille les objectifs et les actions proposées. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.

La gestion d'un site est une somme d'opérations ou un choix de ne pas intervenir qui est fait en faveur du patrimoine naturel : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger... Elle ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site, mais cherche au contraire à s'harmoniser avec ceux-ci.

Intervenir sur le Puy de Griot



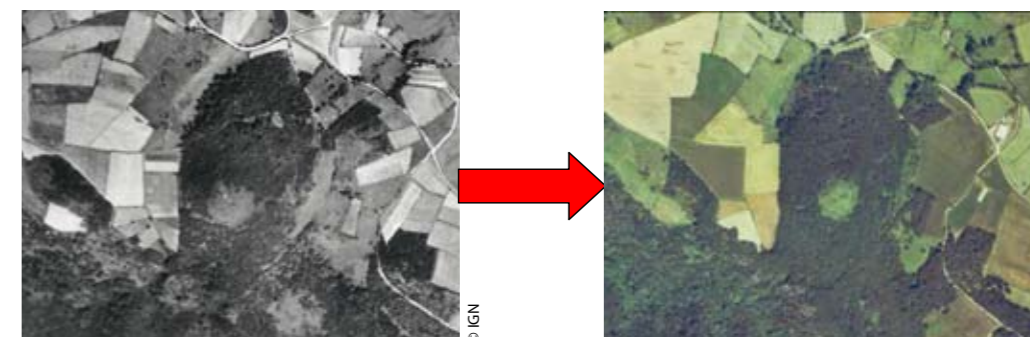
Le Puy de Griot est situé sur la commune de Pralong, près de Montbrison, à la limite entre la plaine et les monts du Forez.

Origine du projet

Depuis 2002, un programme de préservation des pelouses sèches sur basalte du Forez est mis en œuvre par le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN), avec le soutien financier de la Région Rhône-Alpes et du Conseil général de la Loire.

Ces pelouses sèches, milieux naturels rares à l'échelle départementale et en régression, présentent des intérêts variés, tant par la faune et la flore qu'elles accueillent qu'aux plans historique, culturel et paysager. Un bilan réalisé en 2002 sur les 104 affleurements basaltiques du Forez a permis de montrer que seulement 40 sites possédaient encore des pelouses sèches. Des contacts et des réunions d'informations ont été réalisés sur 19 sites identifiés comme prioritaires, dont le Puy de Griot.

Conscients de la richesse patrimoniale du site, la commune de Pralong et les principaux propriétaires ont souhaité s'impliquer auprès du CREN pour la mise en place d'un premier plan de gestion du Puy de Griot. Des actions de préservation du patrimoine naturel du site ont ainsi été menées sur la période 2004-2008.



Le Puy de Griot en 1954 (à gauche) et en 2001 (à droite). Ces photographies aériennes illustrent bien la fermeture progressive des milieux ouverts par la forêt et la broussaille.

Le rôle du comité de pilotage

Il réunit l'ensemble des acteurs du site : propriétaires, usagers (chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, randonneurs, associations naturalistes...), élus locaux et financeurs du projet. C'est un lieu d'échanges où chacun participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine naturel. A partir des éléments scientifiques et techniques que propose le conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le CREN est là pour animer cette réflexion collective puis proposer et mettre en œuvre les actions de gestion et contrôler leur efficacité.

HISTOIRES ET USAGES

Une histoire d'hommes

Un " haut lieu " de la culture locale

Comme de nombreux pitons basaltiques du Forez, le Puy de Griot est avant tout reconnu pour ses intérêts historique, culturel et paysager. D'histoire ancienne, " ce cône basaltique battu de tous les vents, laisse voir à son sommet les ruines à fleur de rocher d'une dizaine de cases " (Bulletin municipal de Pralong).

En 1933, une croix fut dressée en son sommet lors d'une cérémonie rassemblant l'ensemble des paroissiens, des notables des environs mais également l'évêque Rambert Faure du diocèse du Jura. Point culminant du secteur, le Puy de Griot fut choisi notamment pour son panorama remarquable sur la plaine du Forez.

Un patrimoine naturel lié aux activités humaines

Les pelouses sèches sont étroitement dépendantes des pratiques agricoles et du pastoralisme. En effet, elles résultent essentiellement de défrichements anciens et d'entretiens par le pâturage. Sans intervention humaine, la plupart se ferme progressivement par embroussaillage et évolue naturellement vers une forêt.

Depuis le début du 20^e siècle, on estime que 50 à 75 % des pelouses sèches ont disparu en France, du fait de l'abandon des pratiques agropastorales mais également de l'urbanisation, la surfréquentation ou l'ouverture de carrières. Sur le Puy de Griot, il n'y plus aucune activité pastorale depuis plusieurs dizaines d'années.

Les usages actuels

L'activité sylvicole sur le Puy de Griot est très limitée et uniquement le fait de quelques propriétaires privés venant chercher un peu de bois de chauffage.

Le Puy de Griot fait partie du territoire de l'Association communale de chasse agréée (ACCA) de Pralong. Les lièvres, chevreuils et sangliers sont les principales espèces chassées sur le site.

La croix du Puy de Griot est largement visible depuis la plaine du Forez. Le site est très prisé des promeneurs locaux qui viennent profiter du panorama depuis le sommet. La fréquentation pédestre n'est pas très importante mais elle est régulière, notamment lors des balades dominicales.

Depuis l'inauguration de la croix, quelques messes ponctuelles ont lieu sur le site, rassemblant les paroissiens de Pralong.



© F. Didier

PATRIMOINE NATUREL

Une nature exceptionnelle

Des milieux naturels adaptés à un contexte géologique particulier

Massif granitique, le Forez a subi des déformations lors du plissement alpin. Les failles ainsi créées ont été empruntées par la lave pour remonter en surface. En refroidissant, celle-ci a adopté une forme de prisme hexagonal : les " orgues basaltiques ".

Les affleurements de basalte par la nature de la roche, la pauvreté du sol en nutriments et l'exposition ensoleillée, présentent des conditions de vie très rudes. Seule une végétation bien spécifique arrive à s'y installer : les pelouses sèches, qui laissent apparaître la roche nue en certains endroits et abritent des espèces animales et végétales adaptées à ces conditions difficiles.



© S. Venet

Végétation pionnière sur un affleurement basaltique.

Le zygène de Mann



© J. Grosson

Ce petit papillon bleu méditerranéen aime les milieux ouverts et ensoleillés. Il est l'un des éléments les plus représentatifs de la faune des pelouses sèches sur basalte, puisque, dans la Loire, il ne vit que dans ces milieux. Sa chenille se développe sur les hélianthèmes, petites plantes aux délicats pétales jaunes.

Le zygène de Mann.

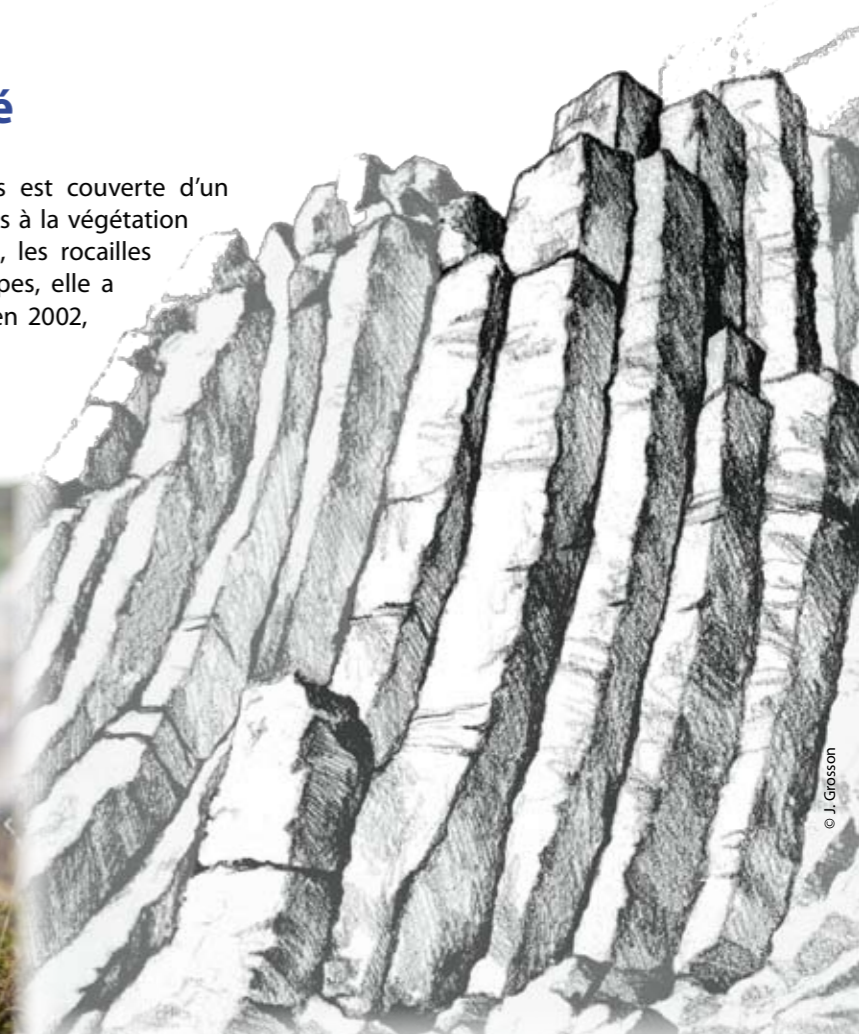
Le micrope dressé

Cette petite fleur de la famille des composées est couverte d'un duvet cotonneux. On la trouve sur les lieux arides à la végétation discontinue et sèche avant la fin du printemps, les rocailles et les bords de chemins. Protégée en Rhône-Alpes, elle a été observée en petit nombre au Puy de Griot en 2002, comme sur d'autres sites basaltiques du Forez.

Le micrope dressé.



© V. Pierron



© J. Grosson

OBJECTIFS DE GESTION

Un projet pour les cinq années à venir

Un premier plan de gestion a été mis en œuvre pendant la période 2004-2008.

Il avait pour premier objectif de restaurer puis maintenir les pelouses sèches sur basalte. Depuis 2004, des opérations régulières de débroussaillage des zones envahies par le prunellier ont permis de retrouver un milieu plus ouvert et caractéristique des pelouses sèches. Malgré cela, la densité du prunellier reste relativement élevée : il est donc nécessaire de poursuivre l'entretien.

Le deuxième objectif était de soutenir la gestion écologique des boisements naturels. La présence d'une forêt de chênes pubescents, originale pour le département de la Loire, de quelques vieux arbres abritant une faune remarquable et de pins de boulange, contribue au patrimoine biologique et paysager du Puy de Griot. Seuls quelques prélèvements irréguliers pour le bois de chauffage ont été autorisés, tout en conservant les arbres remarquables identifiés au préalable.

Le dernier objectif était de favoriser uniquement la fréquentation pédestre sur le site, selon le souhait de la commune de Pralong, des principaux propriétaires et des usagers. L'installation en 2005 d'une barrière forestière sur le chemin d'accès au sommet du Puy de Griot, appuyée par un arrêté municipal interdisant la circulation des véhicules à moteur, a permis de limiter la fréquentation motorisée sur le site. Depuis 2006, des panneaux pédagogiques apportent aux promeneurs des informations sur le patrimoine et la fragilité du site. Ces différents aménagements ont malheureusement fait l'objet de dégradations peu de temps après leur mise en place.

Sur la base des conclusions du premier plan de gestion, les trois objectifs ont été reconduits pour la période 2010-2014 :

- 1 ● Maintenir les pelouses sèches sur basalte.
- 2 ● Soutenir la gestion écologique des boisements naturels.
- 3 ● Favoriser uniquement la fréquentation pédestre.

Vérifier les "réactions" de la nature

La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire. Les suivis scientifiques sur les pelouses sèches permettent d'évaluer l'impact des opérations de gestion et de les ajuster le cas échéant. Ils consistent à relever régulièrement les espèces végétales présentes dans des zones de quelques m² matérialisés sur le site.



Pelouse sèche embroussaillée (2003).

Après travaux de restauration (2005).



Une barrière forestière a été installée sur le chemin d'accès au sommet.

OBJECTIFS DE GESTION

Maintenir les pelouses sèches sur basalte

L'entretien annuel des pelouses doit être poursuivi et adapté en vue d'une meilleure efficacité : décalage des dates de débroussaillage au printemps-été, plus de rigueur dans les périodes d'intervention pour pouvoir en évaluer les résultats de façon précise. La mise en place d'un pâturage pourrait être une méthode alternative d'entretien des pelouses sèches. Une étude est donc prévue pour évaluer la faisabilité technique de ce projet sur le Puy de Griot.

Pelouse restaurée en 2004. Le prunellier, qui a une forte capacité à rejeter à partir de la souche, est encore bien présent 3 ans après les travaux de restauration (mai 2007).



© G. Senacq

Soutenir la gestion écologique des boisements naturels

Le maintien de la gestion actuelle des boisements permettra de préserver les intérêts biologiques et paysagers du site. L'entretien des arbres et branches mortes en bordure du chemin d'accès sera poursuivi pour sécuriser les promeneurs.

D'un point de vue paysager, le panorama sur la plaine du Forez depuis le sommet du site s'est dégradé : certains arbres sont devenus gênants par leur taille trop importante. Un dégagement de la vue paysagère au niveau de la croix est donc prévu.

Les boisements de chênes pubescents sont rares dans le département de la Loire.



© F. Frappa

Favoriser uniquement la fréquentation pédestre

Les aménagements en place (barrière forestière, panneaux) seront entretenus régulièrement.

Le chemin d'accès au site s'est nettement érodé ces dernières années, notamment au delà de la barrière forestière. Il nécessite donc d'être restauré.

Un suivi de la fréquentation du Puy de Griot sera réalisé grâce à la mise en place d'un éco-compteur sur le chemin d'accès au sommet.

Une mise en valeur commune des sites du Puy de Griot et du Pic de Purchon (sur la commune voisine de Champdieu) est prévue avec la création d'un sentier balisé. Les deux sites sont en effet géographiquement très proches et sont aménagés avec des panneaux pédagogiques apportant des informations complémentaires.



Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- Contribuer à transmettre cette information (exemplaires disponibles sur demande auprès du CREN ou de la mairie de Pralong).
- Signaler au CREN toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de pilotage, celui-ci est important et sera écouté.
- Vous engager activement, au côté de la mairie de Pralong et du CREN, pour la mise en oeuvre des actions proposées afin de préserver le patrimoine naturel du site (conventions, travaux, suivis...).
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciens clichés du site.
- Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptibles de nuire au projet.
- Respecter la propriété privée.

Ce document est une synthèse du plan de gestion 2010-2014 du Puy de Griot : CREN, SENACQ G., 2010. Puy de Griot. Révision du plan de gestion 2004-2008. Plan de gestion 2010-2014, 49 p + annexes. Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.

Votre contact :

Géraldine SENACQ
geraldine.senacq@espaces-naturels.fr
tel : 04 72 31 84 50
CREN Rhône-Alpes
La maison forte
2, rue des Vallières
69390 Vourles
www.cren-rhonealpes.fr



La gestion de ce site se fait en partenariat technique avec la **commune de Pralong**, la **Société des sciences Onaturelles Loire-Forez et le Pays d'Art et d'Histoire du Forez**.

Jun 2010

Programme réalisé grâce au soutien financier de :

Rhône-Alpes Région

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

réseau
des conservatoires
d'espaces naturels
en Rhône-Alpes